

---

### **Une délégation d'élus départementaux à Saint-Martin pour la passation de « flambeau » : Mayotte va présider « la Conférence des Présidents des RUP »**

---

Le vendredi 7 février 2020, Mayotte présidera officiellement les régions ultrapériphériques (RUP) après la passation de pouvoir qui aura lieu à Saint-Martin.

Une région ultrapériphérique est un territoire de l'Union européenne située en dehors du continent européen. Mayotte, le 5<sup>e</sup> département d'outre-mer français fait partie des RUP avec Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion et Saint-Martin, mais aussi l'archipel des Canaries (Espagne) et ceux des Açores et de Madère (Portugal), depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ; date à laquelle elle est devenue 9<sup>e</sup> Région ultrapériphérique de l'Union européenne

La présidence de la conférence dans une présidence tournante entre les neuf RUP : elle va donc être exercée par Mayotte après Saint-Martin. Trois élus, le 6<sup>e</sup> vice-président Mohamed SIDI en charge de la Coopération et des Affaires européennes, les conseillers départementaux Ali Debré COMBO et Halima Mdallah BAMOUDOU, représenteront le Conseil départemental durant trois jours à Saint-Martin, l'actuelle île en situation de présidence.

Les 25 et 26 novembre prochains, point d'orgue de cette année, Mayotte accueillera la XXV<sup>e</sup> Conférence des Présidents des RUP sur son territoire.

Présider cette instance offre une possibilité importante de peser dans les débats européens et c'est aussi un beau coup de projecteur sur Mayotte.

#### **CONTACT PRESSE**

Bruno COHEN-BACRIE  
[bruno.cohenbacrie@cg976.fr](mailto:bruno.cohenbacrie@cg976.fr) • 0639 69 89 06

Direction de la Communication  
[dir.com@cg976.fr](mailto:dir.com@cg976.fr) • 0269 63 60 60

#### **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MAYOTTE**

BP 101  
97645 MAMOUDZOU CEDEX  
02 69 66 10 00

[www.cg976.fr](http://www.cg976.fr)